

en parallèle par l'ACDI et la SEE. Elles permettent, alternativement, de défrayer le coût de la composante assistance technique qui accompagne régulièrement l'achat de biens d'équipements, lorsqu'elle n'est pas carrément essentielle. Par ailleurs, un programme de coopération industrielle a été établi pour encourager nos entreprises à implanter des sociétés mixtes dans les pays en développement et à poursuivre des projets financés par des organismes multilatéraux tels la Banque mondiale et les Fonds arabes. Ce programme finance des études jusqu'à concurrence de \$250 000, organise des missions d'investissement et fournit une assistance technique aux secteurs commercial et industriel des pays en développement. Commerce Montréal International (CMI) a également présenté une demande dans le cadre de ce programme. Je me réjouis de cette intention que manifeste CMI d'intervenir sur la scène internationale. Nous sommes disposés à soutenir toute requête pour des actions ponctuelles et spécifiques qui découlera de cet intérêt.

Malgré cela, il serait trompeur d'affirmer qu'exporter est chose facile. Les marchés internationaux sont le théâtre d'une vive concurrence. Ne nous leurrions pas. Si le commerce d'exportation est rentable pour nous, il l'est également pour nos compétiteurs. Vous savez mieux que moi que la liste de nos compétiteurs s'allonge à chaque année. Pour réussir, nos exportateurs doivent être disposés à engager des ressources financières et humaines pour de nombreuses années, à poursuivre vigoureusement des marchés qu'ils auront identifiés avec précision et surveiller de très près l'évolution de leur coût de revient.

L'engagement qu'a pris le gouvernement envers le développement des marchés d'exportation a été confirmé dans le budget du 19 avril. Vous me permettrez de souligner les mesures qui s'y réfèrent spécifiquement:

- L'exemption au titre de l'imposition des revenus des particuliers tirés d'un emploi à l'étranger a été libéralisée pour améliorer la situation concurrentielle internationale des entreprises canadiennes. Cette mesure réduira de manière significative les coûts en personnel des entreprises et devrait encourager nos industries, dont celle de la consultation, à travailler dans les pays en développement.
- Le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) a été valorisé: 20 millions de dollars supplémentaires y seront consacrés au cours des 4 prochaines années et s'ajouteront à un budget qui totalise déjà \$22 millions annuellement. Grâce à ce programme, le gouvernement partage le coût de l'identification et de la poursuite des marchés d'exportation avec le secteur privé sur une base moitié-moitié.